



## Retrait de dossier après code

Par **anabel**, le **03/10/2013** à **10:42**

Bonjour,

Je suis inscrite dans une auto ecole dans laquelle j'ai déjà payé un forfait code et conduite, mais n'ai pu me aller aux heures de cours théorique à cause du travail.

Me voilà donc de nouveau (après un an) inscrite chez eux. J'ai souhaité m'inscrire au code seulement. J'ai payé 504 euros pour un forfait code. Je compte le passer puis passer la conduite en candidat libre. (Il se trouve que je viens d'une ecole de conduite précédente dans laquelle, il 5 ans, j'ai passé le code et je l'ai eu. Puis, après 52 leçons de conduite, et sachant conduire (d'après moi), on ne me faisait pas passer l'examen)

Quel conseil me donneriez vous ?  
d'avance merci